

5.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	De Winter Lieven ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Le cours de Régimes politiques contemporains est destiné à présenter un aperçu des principaux régimes politiques qui se rencontrent dans les Etats contemporains. Il a été décidé de ne retenir que des régimes considérés comme démocratiques.</p> <p>Par "régime politique", on entend non seulement l'examen de l'exercice effectif du pouvoir tel qu'il résulte de la pratique institutionnelle dominante, mais aussi la présentation synthétique des règles, juridiques ou non, d'organisation et de fonctionnement des pouvoirs publics et la description du système électoral, du système des partis et groupes de pression.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le but que poursuit le cours est d'offrir aux étudiants une information suffisante sur les institutions et les système politique de quelques pays dont la place dans le monde est importante ou originale. Il doit également permettre l'approfondissement de certaines questions de science politique en licence</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Contenu :</p> <p>En premier lieu, le cours présente plusieurs classifications des régimes démocratiques, les uns reposant sur des critères juridiques, les autres sur des critères d'ordre politologique. Ensuite, on étudie les régimes politiques de six démocraties, choisies soit parce qu'elles apparaissent comme les exemples qui ont inspiré certains modèles typologiques, soit parce qu'elles présentent des particularités remarquables : l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse.</p> <p>Méthode :</p> <p>Cours magistral. Les analyses se font "verticalement". Etat par Etat. Les régimes politiques nationaux sont enseignés systématiquement selon le plan suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - données du système constitutionnel - acteurs et structure politiques (partis, groupes de pression) - synthèse : fonctionnement du régime politique.
Autres infos :	<p>Pré-requis : La connaissance des principes de droit public (SESP 1234) facilite la compréhension.</p> <p>Evaluation : L'examen est écrit . De 12 à 20 questions sont posées, appelant des réponses précises et (relative-ment) courtes.</p> <p>Support : L'étudiant dispose de deux syllabi. Le premier, rédigé par L. De Winter, est consacré aux trois premiers pays cités ; il contient aussi une présentation générale de la notion de "régime politique". Le second, rédigé par Y. Lejeune, porte sur les trois autres pays.</p> <p>Le premier syllabus reprend globalement l'ensemble de l'information détaillée qui a été dispensée. Les tableaux, données statistiques ou descriptives qui y figurent servent d'illustration au propos et permettent de comprendre le fonctionnement réel des systèmes décrits. Le second syllabus est conçu comme un résumé structuré, donnant de manière synthétique le minimum d'informations de base ; il doit être complété par les explications et comparaisons données au cours.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en sciences politiques	LSPOL100I	5	-	
Mineure en sciences humaines et sociales	LHUSO100I	5	-	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOL1BA	5	-	
Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales	SPRI2M	5	-	